



MINISTERE  
DE L'EDUCATION  
ET DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge du numérique*

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste N : 06/2022\_DIR GS  
URARII MANU/MAMU

<b>Fiche de poste N° :</b> <b>06/2022_DIR GS URARII</b> <b>MANU/MAMU</b>	<b>Poste : DIRECTEUR D'ECOLE de plus de 10 classes</b>
<b>Descriptif et contexte du poste</b>	Le GS URARIIMANU/MAMU se situe dans la commune de Hitia'a O Te Ra. Cette école primaire sera constituée 13 classes et une direction déchargée, pour la rentrée scolaire 2022-2023. Les élèves bénéficient de l'intervention d'une psychologue et d'une enseignante spécialisée option E, toutes deux itinérantes. La projection de l'effectif attendu à la rentrée 2022 est 345 élèves.
<b>Missions générales</b>	<b>Activités principales :</b>  Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique éducative du Pays et des textes officiels, le candidat devra assurer les missions dévolues au directeur d'école. Eu égard à la taille de l'école, en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage, une attention particulière sera portée aux compétences suivantes :  <ul style="list-style-type: none"><li>- Faire connaître et faire partager les objectifs de l'institution scolaire ;</li><li>- Coordonner et impulser la réflexion et la mobilisation de l'équipe pédagogique autour du projet d'école (élaboration, suivi, bilan annuel),</li><li>- Veiller à la continuité et à la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école : progressivités des apprentissages dans chaque cycle d'enseignement, continuités inter et intra-cycles, prise en compte de la diversité des élèves, évaluation de leurs apprentissages et acquis, suivi de leur parcours.</li><li>- Animer une équipe : utiliser les compétences individuelles et en organiser la complémentarité ;</li><li>- Mettre en place un fonctionnement en équipe et faire prévaloir un principe de cohérence dans le travail collectif ;</li><li>- Impliquer la communauté éducative dans l'action de l'école ;</li><li>- Favoriser l'intégration des personnels dans une équipe.</li><li>- Appliquer le nouveau règlement type des écoles de PF.</li></ul>

<p><b>Contexte d'exercice de l'emploi</b></p>	<p>Le pilotage de l'école repose sur la prise en compte des actions retenues dans le cadre du contrat d'objectifs 2021/2024 de la circonscription :</p> <p><b>Objectif spécifique 1 : « Garantir les apprentissages de tous les élèves »</b></p> <p><b>Les actions :</b></p> <p><b>Action 1 :</b> Garantir 100% de réussite en lecture-écriture au cycle 2</p> <p><b>Action 2 :</b> Investir l'enseignement de la littérature en français, en tahitien et en anglais (Tous cycles)</p> <p><b>Action 3 :</b> Investir l'enseignement plurilingue pour un enseignement coordonné avec le français</p> <p><b>Action 4 :</b> Garantir un enseignement structuré et explicite de la résolution de problème (construire le nombre à partir de situations problème impliquant les 4 opérations, favoriser les problèmes oraux et le raisonnement individuel, favoriser quotidiennement le calcul mental)</p> <p><b>Action 5 :</b> Investir l'enseignement de l'EMC en français et en tahitien pour réduire l'écart entre la culture scolaire et la culture familiale</p> <p><b>Objectif spécifique 2 : « Accompagner chaque élève dans un parcours de réussite »</b></p> <p><b>Les actions :</b></p> <p><b>Parcours scolaires</b></p> <p><b>Action P1 :</b> Accompagner les équipes pour assurer le continuum des apprentissages : liaison SG-CP, liaison CE2-CM1, liaison école-collège...</p> <p><b>Action P2 :</b> Harmoniser la culture du cycle 3 : des projets pédagogiques, du suivi des élèves et des pratiques professionnelles.</p> <p><b>Action P3 :</b> Appliquer les approches didactiques et pédagogiques actualisées pour la mise en œuvre des aides de la classe et des aides spécialisées.</p> <p><b>Parcours éducatifs</b></p> <p><b>Action P4 :</b> Assurer la mise en œuvre des parcours : PEAC, PES, citoyenneté ;</p>
<p><b>Qualifications, Connaissances et compétences requises</b></p>	<p><b>Pour pouvoir accéder à ce poste, le candidat doit réunir les conditions suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être directeur d'école en poste à titre définitif ou être inscrit sur la liste d'aptitude à la direction d'école.</li> <li>• Être titulaire du CAFIPEMF est un atout supplémentaire.</li> </ul> <p>Le candidat devra faire preuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De qualités pédagogiques affirmées afin d'assurer efficacement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le relais de la mise en œuvre de la politique éducative du pays ;</li> <li>- La responsabilité des enseignements dispensés dans chaque classe ;</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'animation et le pilotage du projet d'école ;</li> <li>- L'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers ;</li> <li>• D'ouverture et de dialogue pour entretenir un partenariat constructif et profitable aux élèves ;</li> <li>• D'une réelle aptitude à animer une équipe et à gérer les conflits internes ou externes ;</li> <li>• De loyauté vis-à-vis de l'institution : signaler et rendre compte en temps et en heure ;</li> <li>• D'autorité pour défendre les intérêts et prérogatives de l'école, autant que nécessaire.</li> </ul> <p>Une attention particulière sera portée sur les compétences de management requises afin d'instaurer une communication relationnelle sereine avec les partenaires de l'école et de fédérer le personnel enseignant dans une dynamique d'équipe et de projet.</p>
<p><b>Rattachement administratif</b></p>	<p>La direction du GS URARIIMANU/MAMU est rattachée administrativement à la circonscription pédagogique n° 9 Arue /Mahina/ Hitia'a O Te Ra. Cette dernière est basée géographiquement à Mahina, route de la pointe de Venus.</p>
<p><b>Modalités de recrutement et dépôt des candidatures</b></p>	<p>&gt;Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de candidature portant l'avis de l'IEN</li> <li>- Curriculum vitae.</li> </ul> <p>&gt;Le <b>dossier complet</b> doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1<sup>er</sup> degré de la DGEE (par mail : <a href="mailto:gestco.brh1@education.pf">gestco.brh1@education.pf</a>).</p> <p>&gt;Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien par « skype ».</p> <p>&gt; L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- exposé des motivations du candidat ;</li> <li>- questionnement de la commission.</li> </ul> <p>La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée selon le calendrier suivant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la DGEE (Pôle PRH1) : <b>le vendredi 11 mars 2022 avant midi</b></li> </ul> <p><b><u>Date des entretiens</u> : Courant avril – mai 2022</b></p> <p><b><u>Lieu</u> : DGEE, site Tuterai Tane, bureau de l'IEN A (DAPE)</b></p>